

BIENS DE CONSOMMATION/INDUSTRIE : Bilan positif depuis sa reprise pour la SERAL

Créée en 1946 et classée Entreprise du patrimoine vivant, la <u>SERAL</u> / **T**: 05.62.94.04.07 (Société des Éditions Religieuses et Articles de Lourdes, siège à Lourdes/65), qui est la seule entreprise à fabriquer des confiseries avec de l'eau de Lourdes, voit son activité progresser depuis sa reprise en février 2023 par Adrien Collange et Rachel Marouani. Avant la reprise, en 2022, la Seral alignait un CA de 930 K€ réalisé avec 12 salariés. Pour leur 1er exercice, les 2 associés l'ont porté à 1,60 M€ en 2023 et emploient désormais 23 personnes. 200 K€ ont été investis dans de nouvelles machines. https://www.seral-lourdes.com/